NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8201653 - Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 4
4. DESCRIPTION DU SITE 9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8201653

1.3 Appellation du site

Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône

1.4 Date de compilation

31/12/1995

1.5 Date d'actualisation

14/05/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 12/12/2008
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 20/11/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029827004

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,25355°

Latitude : 45,9349°

2.2 Superficie totale

3409 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	97 %
38	Isère	3 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
01007	AMBRONAY
38011	ANTHON
01047	BLYES
01088	CHARNOZ-SUR-AIN
01089	CHATEAU-GAILLARD
01092	CHATILLON-LA-PALUD
01099	CHAZEY-SUR-AIN
01151	DRUILLAT
01199	JUJURIEUX
01224	LOYETTES
01244	MEXIMIEUX
01273	NEUVILLE-SUR-AIN
01304	PONT-D'AIN
01314	PRIAY
01361	SAINT-JEAN-DE-NIOST

01363	SAINT-JEAN-LE-VIEUX
01378	SAINT-MAURICE-DE-GOURDANS
01379	SAINT-MAURICE-DE-REMENS
01390	SAINT-VULBAS
01430	VARAMBON
38557	VILLETTE-D'ANTHON
01449	VILLETTE-SUR-AIN
01450	VILLIEU-LOYES-MOLLON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3240 *Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à Salix elaeagnos*		102,51 *(3 %)*		G	A	C	B	B
3260 *Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion*		34,17 *(1 %)*		G	B	C	C	B
3270 *Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.*		0 *(0 %)*		G	B	C	C	C
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		341,7 *(10 %)*		G	A	C	B	B
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		0 *(0 %)*		G	C	C	C	C
7210 *Marais calcaires à Cladium mariscus et espèces du Caricion davallianae*	X	0 *(0 %)*		G	B	C	C	C
7230 *Tourbières basses alcalines*		0 *(0 %)*		G	B	C	C	C
91E0 *Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	X	580,89 *(17 %)*		G	A	C	B	B
91F0 *Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia, riveraines des grands fleuves (Ulmenion minoris)*		0 *(0 %)*		G	B	C	B	B
9130 *Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum*		990,93 *(29 %)*		G	B	C	B	B
9180 *Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	X	68,34 *(2 %)*		G	B	C	B	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	*Vertigo moulinsiana*	p			i	P	M	C	B	C	B
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	p			i	P	M	C	C	C	C
I	1083	*Lucanus cervus*	p			i	P	M	C	B	C	B
F	1096	*Lampetra planeri*	p	0	100	i	P	G	C	B	C	B
F	1158	*Zingel asper*	p	0	10	i	P	M	D			
F	1163	*Cottus gobio*	p	50000	100000	i	P	G	C	B	C	B
R	1220	*Emys orbicularis*	p	0	1	i	P	M	D			
M	1304	*Rhinolophus ferrumequinum*	p			i	P	P	D			
M	1324	*Myotis myotis*	r			i	P	DD	D			
M	1337	*Castor fiber*	p	10	100	i	P	G	C	A	C	B
M	1355	*Lutra lutra*	p	0	10	i	P	G	C	C	B	B
P	1831	*Luronium natans*	p	5000	10000	i	P	G	C	B	C	B
F	6147	*Telestes souffia*	p	100000	200000	i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.

- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Numenius arquata*		5	p				X		X	
B		*Charadrius dubius*	5	10	p						X	
B		*Streptopelia turtur*	23		p	P			X		X	
B		*Otus scops*				P					X	
B		*Merops apiaster*	10		p						X	
B		*Upupa epops*	5		p						X	
B		*Riparia riparia*	10		p						X	
B		*Emberiza calandra*				P					X	
I		*Bythiospeum diaphanum*				P				X		
I		*Moitessieria lineolata*				P				X		
I		*Bythinella jurana*				P				X		
P		*Allium carinatum*	10000	100000	shoots	P						X
P		*Aster amellus*	1000	10000	shoots	P						X
P		*Baldellia ranunculoides*	10000	100000	shoots	P						X
P		*Bombycilaena erecta*	100	1000	shoots							X
P		*Carex pseudocyperus*	100	1000	shoots							X
P		*Convolvulus cantabrica*	10000	100000	shoots	P						X

P		*Hottonia palustris*	1000	100000	shoots							X
P		*Hydrocotyle vulgaris*	100	1000	shoots							X
P		*Lemna trisulca*				P						X
P		*Ludwigia palustris*	100	1000	shoots							X
P		*Oenanthe fistulosa*	10	100	shoots							X
P		*Onobrychis arenaria*	10	100	shoots							X
P		*Onosma arenaria*	10	100	shoots							X
P		*Polygala exilis*	10	100	shoots	P			X			
P		*Pulsatilla rubra*	10000	100000	shoots	P						X
P		*Ranunculus gramineus*	10000		shoots							X
P		*Ranunculus lingua*	10	100	shoots	P						X
P		*Ranunculus ophioglossifolius*	10	100	shoots	P						X
P		*Scabiosa canescens*				P						X
P		*Sparganium emersum*	10000	100000	shoots	P						X
P		*Sparganium minimum*	10	1000	shoots							X
P		*Teucrium scordium*	10	100	shoots	P						X
P		*Utricularia minor*	10	100	shoots							X
P		*Utricularia vulgaris*	10	100	shoots							X
P		*Ophrys fuciflora subsp. elatior*	100	1000	shoots	P						X
P		*Orchis coriophora subsp. fragrans*	1000	10000	shoots				X			
P		*Stipa eriocaulis subsp. lutetiana*	100000		shoots							X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	19 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	8 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	12 %
N16 : Forêts caducifoliées	61 %

Autres caractéristiques du site

Les 48 derniers kilomètres de la rivière d'Ain constituent l'un des corridors fluviaux d'envergure les mieux préservés de France et aboutissent à un vaste delta naturel à sa confluence avec le Rhône.
Ce delta de 670 ha, sans doute un des derniers deltas de confluence naturels et actifs d'Europe, a pu être qualifié par les géomorphologues de "musée des formes" tant les cours fossiles de l'Ain et de ses lônes sont encore lisibles dans la morphologie du site actuel et marquent les déplacements successifs de la rivière depuis le XIIIème siècle.

Vulnérabilité
: Vulnérabilité :

- Perte de la capacité de la rivière à régénérer d'elle-même les milieux alluviaux (dynamique fluviale), par un déficit de transport solide bloqué en amont par les barrages,
- Enfoncement de la nappe phréatique, qui s'accompagne d'un assèchement des annexes fluviales, en lien avec l'enfoncement de la rivière et l'utilisation croissante de cette ressource pour les activités humaines,
- Fermeture progressive des pelouses sèches par embroussaillement en l'absence de gestion pastorale,
- Surfréquentation autour des zones de baignade et par les véhicules motorisés
- Installation progressive d'espèces invasives en bord de rivière et forte pression du Grand cormoran sur les peuplements piscicoles.

4.2 Qualité et importance

La divagation de la rivière Ain, son pouvoir régénérant, tant morphologique que biologique, du milieu présentent un intérêt considérable pour le maintien de la variété des peuplements végétaux et animaux.

Le milieu aquatique présente deux types de faciès :
- eaux stagnantes ou presque comme celles des lônes, bras morts, mares (milieu lentique),
- eaux courantes comme celles de l'Ain, du Rhône, des lônes ou bras morts (milieu lotique).

Le milieu terrestre présente trois faciès principaux :
- les zones découvertes en bordure de l'Ain (plages de graviers, vasières),
- la forêt rivulaire proche de l'eau libre ou de la nappe phréatique (ripisylve),
- les landes et pelouses sèches plus ou moins arborées sur terrasses alluviales (brotteaux).

La juxtaposition de ces biotopes et leur qualité induisent une richesse biologique exceptionnelle : Lamproie de Planer, Chabot, Blageon, Lucane cerf-volant, Agrion de Mercure, Castor, Loutre..., mais aussi l'Ombre commun, une quarantaine de plantes remarquables

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
N	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
N	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)		I
N	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
N	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
N	G01.03	Véhicules motorisés		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
N	A04	Pâturage		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%

4.5 Documentation

Document d'objectifs Natura 2000 des sites n°FR8201645 et FR8201653 « Milieux alluviaux de la basse vallée de l'Ain » - Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels et Syndicat de la Basse vallée de l'Ain - Juillet 2005 - 72 pages (2 MO)

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	15,6 %

38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	3,49 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	PONT DE LA RN 84 ET PORT DE NEUVILLE-SUR-AIN	*	0%
32	CONFLUENT DE L'AIN ET DU RHÔNE	*	16%
38	Brotteaux de Chazey sur Ain	+	3%
38	APPB BROTTEAUX DE L'AIN (0,16%)	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SIVU du bassin versant de la basse vallée de l'Ain

Adresse : Le Prieuré - 38 route de Loyettes 01150 Blyes

Courriel : contact@bassevalleedelain.com

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8201653
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0523584/document-d-objectifs-natura-2000-basse-vallee-de-l-ain-confluence-ain-rhone-fr8201653

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été validé le 1er juillet 2005.

Les 5 objectifs en faveur de la biodiversité validés par le comité de pilotage local sont les suivants :
- Favoriser la dynamique fluviale en se rapprochant du fonctionnement naturel de la rivière,
- Restaurer certaines lônes (anciens méandres),

- Améliorer l'état de conservation des pelouses sèches (pâturage, entretien mécanique, renforcement des populations de lapins),
- Maintenir l'état de conservation des forêts (gestion douce ou absence de gestion, lutte contre les espèces invasives)
- Retrouver des eaux souterraines de bonne qualité et en quantité suffisante.